



**L'IDÉE DU MAGNÉTISME ANIMAL** évolue après la condamnation de Mesmer, notamment sous l'impulsion de Puységur. Ce dernier, sur cette gravure de Laurent Gsell (1890), magnétise des patients au pied d'un arbre. Il explique l'action du thérapeute par des effets psychiques, fondés sur la suggestion, et non par le fluide magnétique – dont les autorités viennent d'affirmer l'inexistence.

## ■ À ÉCOUTER

Le jeudi 3 septembre 2015, de 14h à 15h, Bruno Belhoste reviendra sur la condamnation de la doctrine de Mesmer dans la partie « Actualités » de l'émission *La marche des sciences* sur *France Culture*.  
[www.franceculture.com](http://www.franceculture.com)

## ■ BIBLIOGRAPHIE

B. Belhoste et N. Edelman (éd.), *Mesmer et mesmérismes, le magnétisme animal en contexte*, Omniscience, 2015.

B. Belhoste, *Paris savant. Parcours et rencontres au temps des Lumières*, Armand Colin, 2011.

Ch. C. Gillispie, *Science and Polity in France : the End of the Old Regime*, Princeton University Press, 1980.

H. Ellenberger, *À la découverte de l'inconscient. Histoire de la psychiatrie dynamique*, 2<sup>e</sup> édition, Fayard, 1993 (original en anglais publié en 1970).

F. Azouvi, *Sens et fonction épistémologique de la critique du magnétisme animal par les Académies*, *Revue d'histoire des sciences*, vol. 29, pp. 123-132, 1976.

la lutte contre le mesmérisme s'inscrit dans un combat plus large pour imposer une science expérimentale rigoureuse, fondée sur la mesure et le calcul. Après s'en être pris au magnétisme animal, il réduit l'année suivante le « phlogistique », ou principe du feu, à un simple produit de l'imagination et fonde sur l'oxygène la nouvelle chimie de la combustion.

## Une doctrine qui reste influente

La condamnation par les commissions officielles en août 1784 paraît avoir disqualifié le magnétisme animal, malgré une défense bruyante des partisans de Mesmer. Un examen plus attentif conduit cependant à nuancer cette première impression. D'une part, l'affaire a une dimension politique essentielle, qui ne disparaît pas avec le verdict des commissions (voir l'encadré page 72). D'autre part, le magnétisme animal se diffuse largement chez les médecins, après comme avant la condamnation. Certes, la Faculté de médecine de Paris a épuré ses rangs, exigeant des partisans du mesmérisme qu'ils se soumettent ou se démettent ; presque tous ont préféré s'incliner, au moins en apparence. Mais elle n'a pas osé s'attaquer à Antoine Laurent de Jussieu, membre de l'Académie des sciences et de la Société royale de médecine, formé par Deslon au magnétisme animal. Or Jussieu s'est désolidarisé de la seconde commission officielle, dont il était membre, et a publié un rapport indépendant où il défendait la réalité des effets du magnétisme animal.

Quant à la Société royale de médecine, elle s'est bien gardée de sanctionner en son sein les partisans de Mesmer, certains d'entre eux comptant parmi ses membres les plus éminents. En province, enfin, les médecins ont pu continuer à se revendiquer du magnétisme animal sans être inquiétés. Il resterait à mesurer de manière plus précise l'influence réelle du mesmérisme au-delà de l'élite médicale parisienne, mais tout porte à croire qu'elle a été importante – et l'est restée après la condamnation officielle.

En revanche, cette condamnation a sans doute contribué à faire évoluer la doctrine en mettant en avant le rôle de l'imagination. Alors même que les commissions prononcent leur verdict, un disciple de Mesmer, le marquis de Puységur, annonce avoir découvert un phénomène extraordinaire, le somnambulisme magnétique,

autrement dit l'hypnose. En magnétisant des patients, il les plongerait dans un état de conscience modifié, voisin du sommeil, où ils seraient capables de diagnostiquer leur propre pathologie, voire de prédire le jour de leur guérison. Mesmer n'ignorait pas l'existence de ces états de conscience, qu'il qualifiait de critiques, mais il refusait d'accorder de l'importance aux manifestations extraordinaires qui les accompagnaient, telles la lucidité et la voyance.

Le point important, pour Puységur et ses partisans, est que le somnambulisme magnétique pouvait être interprété comme un phénomène purement psychique, fondé sur la suggestion, et qu'il n'avait donc aucun rapport nécessaire avec l'existence physique du magnétisme animal, dont les commissaires venaient justement d'affirmer l'inanité. De nombreuses variantes sont alors proposées pour expliquer l'action curative du magnétiseur sur le magnétisé, mais toutes vont dans le sens d'une action à caractère psychique, voire d'ordre surnaturel. Ainsi, à l'approche originelle, essentiellement physique et physiologique, se substitue une nouvelle approche, qui domine le mouvement du magnétisme animal après le retrait de Mesmer et Deslon.

## Une approche psychique et non plus physique

Selon François Azouvi, c'est de cette forme tardive, psychique et spiritualiste, du magnétisme animal, développée en réponse à la condamnation de 1784, que les psychothérapies et la théorie de l'inconscient sont les héritières. Pour ma part, je pense qu'il existe aussi chez Mesmer des éléments précurseurs : il attribue ainsi à l'homme un « instinct », une sorte de sixième sens qui s'exprime pendant le sommeil – ainsi que pendant les états de conscience critiques – et explique les rêves. Il s'agit cependant là d'un autre aspect de ses théories, sans lien direct avec le fluide magnétique.

L'analyse en contexte de la condamnation du magnétisme animal par les commissions officielles en 1784 révèle ainsi la complexité d'une affaire qui ne se réduit pas à la réfutation d'une fausse science et à la dénonciation d'un charlatanisme. Nous sommes encore loin d'en percevoir tous les enjeux. Nul doute qu'une meilleure compréhension de l'épisode du mesmérisme contribuera à renouveler l'étude des mutations profondes qu'ont connues les savoirs scientifiques et médicaux à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. ■